

ÉVALUATION DES HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (benzo(a)pyrène) DANS LA «ZONE RÉGIONALE (ZR)» DE MARTINIQUE

OBJECTIFS :

- Réaliser l'évaluation des concentrations en benzo(a)pyrène dans la ZR
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Suite aux préconisations de la Directive européenne n°2008/50/CE et de l'arrêté du 26 décembre 2016, la nouvelle stratégie de mesure déployée découpe la Martinique en une «Zone à Risques (ZAR)» regroupant 13 communes présentant un dépassement ou un risque de dépassement des normes environnementales pour les polluants réglementés, et une «Zone Régionale (ZR)» regroupant les autres communes de la Martinique.

Sur chacune de ces 2 zones, Madininair doit élaborer une stratégie de surveillance des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dépendant d'une évaluation préliminaire de 5 ans maximum.

La nouvelle ZR n'ayant jamais été évaluée, Madininair a débuté l'évaluation préliminaire dans cette zone en 2017 par la mise en place d'un préleveur HAP sur un site de la commune de Sainte-Luce. Conformément aux exigences européennes, la mesure des HAP est réalisée pendant 14% du temps de l'année, répartie sur l'année, afin d'obtenir une moyenne annuelle représentative de l'année et comparable aux seuils d'évaluation.

MATÉRIELS ET MÉTHODES :

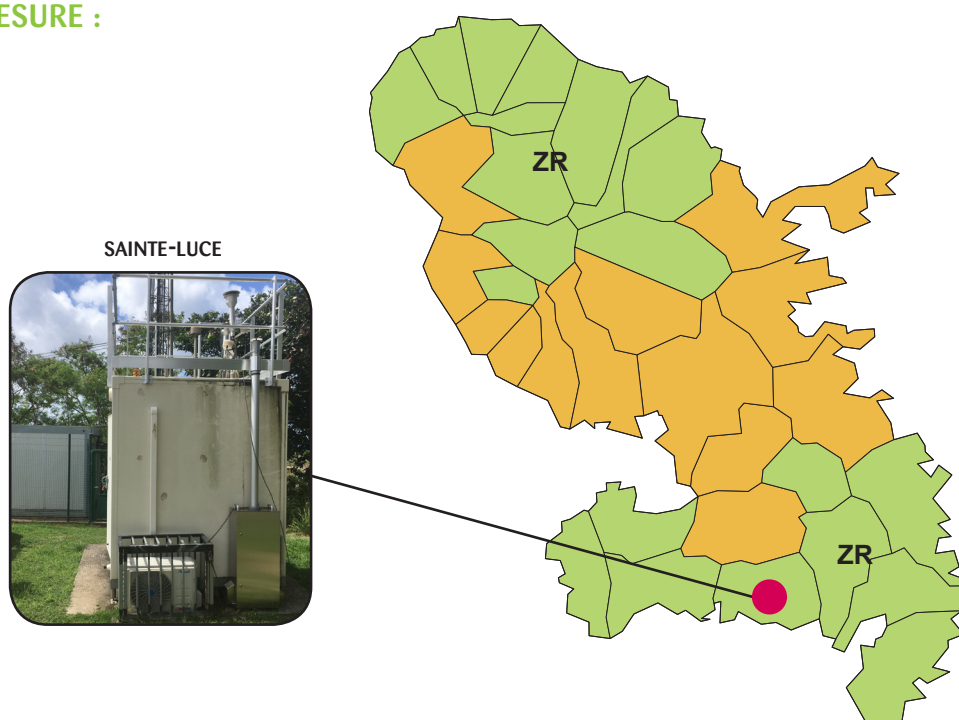
Le prélèvement s'effectue à l'aide d'un préleveur de type LECKEL, préleveur moyen débit (2.3 m³/h) de poussières. Cet appareil est équipé :

- d'une tête de prélèvement PM10 qui permet un échantillonnage représentatif des fractions de poussières pouvant pénétrer dans le système respiratoire des bronches supérieures ;
- d'un support de filtre qui fixe le filtre en fibres de Quartz ;
- d'un passeur de filtre avec programmeur permettant un fonctionnement en continu et une autonomie de l'appareil.

Un prélèvement journalier s'effectue sur 52 jours répartis sur toute l'année 2017, soit 14% de temps de l'année, permettant une représentativité annuelle.

Une analyse des filtres est effectuée a posteriori en laboratoire permettant de qualifier et quantifier les HAP adsorbés à la surface. Cette analyse des hydrocarbures aromatiques polycycliques répond à la norme NF EN 15549

SITE DE MESURE :



RÉSULTATS 2^{ÈME} TRIMESTRE 2017

janvier à juin 2017

	concentration moyenne en ng/m ³	valeur cible (ng/m ³)	seuil d'information inférieur (ng/m ³)	seuil d'information supérieur (ng/m ³)
benzo(a)pyrène	0,03	1	0,4	0,6

CONCLUSION

A la fin du deuxième trimestre, la concentration moyenne en benzo(a)pyrène est de 0,03 ng/m³.

A noter : La concentration moyenne en benzo(a)pyrène est comparée à des valeurs de normes annuelles. Pour cette première année de mesure, la concentration moyenne obtenue à la fin du 4^{ème} trimestre sera donc la seule comparable aux normes environnementales.

Etude réalisée par :



Madininair

31 route de Didier 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02
contact@madininair.fr
<http://www.madininair.fr>